



Fédération
des acteurs de
la solidarité

2016 -2021 : retour sur 5 années
de projet fédéral

Exemples d'actions issues des rapports d'activité



Fédération
des acteurs de
la solidarité

SOMMAIRE

Introduction	P.3
Axe 1 - Renforcer l'engagement militant et collectif des associations - Exemples d'actions	P.4
Axe 2 - Prévenir, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités - Exemples d'actions	P.9
Axe 3 - Inclure les plus fragiles, soutenir leur projet de vie -Exemples d'actions	p.22
Axe 4 - Développer des politiques sociales qui s'appuient sur les ressources de chaque territoire -Exemples d'actions	p.27
Axe 5 - Consolider le modèle économique du réseau en en développant les pratiques innovantes - Exemples d'actions	p.33



Fédération des acteurs de la solidarité

Créée en 1956, la Fédération des acteurs de la solidarité fédère près de 850 associations qui accueillent et accompagnent en vue de leur insertion chaque année près d'un million de personnes en difficulté. Elle développe depuis 60 ans ses missions d'alerte des pouvoirs publics et de proposition de réformes des politiques de solidarité, d'accompagnement de ses adhérents vers l'innovation et l'accès à la citoyenneté des personnes accompagnées par le réseau.

Forte de ses Fédérations régionales et de son ancrage territorial, la Fédération des acteurs de la solidarité et ses adhérents répondent à une crise de longue durée et marquée par le chômage de masse, l'augmentation de la précarité, la crise du logement et de l'hébergement et à un contexte géopolitique impliquant l'accueil de plus en plus de personnes migrantes qui fuient la guerre et l'extrême pauvreté.

Cette situation met en lumière les choix budgétaires et les difficultés de l'Etat, garant de la solidarité nationale, à répondre aux problèmes sociaux et au sentiment d'abandon ressenti par une partie de la population. Il met aussi en difficulté les intervenants sociaux, confrontés à la massification et la diversification des publics qu'ils accompagnent, à la contrainte budgétaire et, à l'absence de solution" extrait du Projet fédéral 2016-2021 "La solidarité, un investissement collectif"

Pour relever ces défis sur les territoires, la Fédération des acteurs de la solidarité s'est dotée d'un projet fédéral qui réaffirme ses valeurs fondamentales de solidarité, de citoyenneté et d'engagement collectif et qui pose des principes d'action pour la période 2016-2021. La force de la Fédération est son expertise, sa diversité, son engagement militant, sa capacité d'action collective en réseau au plan national et local, son périmètre généraliste, son implantation territoriale.

De 2016 à 2021, l'enjeu des 5 années étaient de mettre à profit l'expertise de la Fédération et de ses adhérents pour agir dans la prévention des situations d'exclusion, mieux écouter les choix individuels des personnes et les aider à exercer leur citoyenneté, coordonner les solutions au niveau local, en associant la société civile.

Axe 1: Renforcer L'ENGAGEMENT MILITANT ET COLLECTIF des association

"Militer, c'est mettre en œuvre un projet de solidarité qui dépasse la gestion de dispositifs et la concurrence entre les acteurs en s'appuyant sur la mobilisation des travailleurs sociaux et des salariés, l'engagement bénévole, les personnes accompagnées, l'intervention sociale et l'expertise de la société civile"

Extrait du projet fédéral 2016-2021

Publication par la FAS Bretagne du « baromètre des solidarités » pour se saisir de l'opinion publique

Conformément aux objectifs du projet fédéral, la Fédération Bretagne a tenu à se saisir de l'opinion publique au sujet des problématiques globales d'exclusion et de pauvreté et des réponses de solidarité à y apporter. Cette première enquête qui s'est déroulée en octobre 2019 a porté sur les perceptions des populations en difficultés, les représentations des raisons pour lesquelles la pauvreté et l'exclusion sociale continuent à se développer, les conceptions de la solidarité et les pratiques qui y sont associées. Le Baromètre des Solidarités a vocation à perdurer puisqu'une publication annuelle est envisagée, qui sera enrichie des échanges avec les adhérents, les personnes en situation de précarité, mais également avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Semaine « Osez la Solidarité »

Afin de sensibiliser le territoire haut-rhinois et ses habitants aux questions liées à la pauvreté, le collectif AU68 a organisé en mars 2017, la semaine « Osez la solidarité » : ciné-débat, ateliers « impertinents solidaires », conférences, rencontres en gares de Mulhouse, Colmar et St Louis, concert, présentation du rapport Mal Logement, et table ronde.

Campagne #DansLaVraieVie auprès de l'opinion publique pour démonter les préjugés

En début d'année 2017, la Fédération a participé activement à la mise en place de la mobilisation de « l'Autre campagne », lancée par plus de 50 associations du Collectif ALERTE et du Collectif des associations unies. En pleine campagne présidentielle, cette mobilisation visible sur les réseaux sociaux visait principalement à démonter les préjugés qui touchent et stigmatisent les personnes en difficulté. Concrètement, cette campagne a pu, via une dizaine de verbatim représentés par des visuels, interpeller le grand public et les candidats à l'élection présidentielle, en venant répondre aux préjugés souvent entendus et en s'appuyant sur des données avérées et chiffrées (fact-checking).

Contribution des personnes accompagnées au grand débat national

Les premiers mois de l'année 2019 ont été marqués par la mobilisation des gilets jaunes. La Fédération a fait le choix de rentrer dans le grand débat national en donnant la parole aux personnes hébergées et accompagnées par le réseau, pour que leurs aspirations soient entendues au plus haut sommet de l'État. Plus de 2000 personnes ont pu s'exprimer via les Conseils régionaux des personnes accompagnées (CRPA) et les conseils de la vie sociale (CVS) par voie de questionnaires. Peu après, ces travaux ont été synthétisés et présentés lors d'un grand forum au Conseil économique, social et environnemental, en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Axe 1: Renforcer L'ENGAGEMENT MILITANT ET COLLECTIF des associations

Mobilisation face au recensement des étrangers : Saisie du Conseil d'Etat

La publication en décembre 2017 de la circulaire « Collomb » organisant le recensement des étrangers dans les centres d'hébergement en vue de leur éloignement a provoqué une large mobilisation nationale des associations à l'initiative de la Fédération. En saisissant le Conseil d'Etat, les associations ont obtenu la neutralisation des mesures les plus dangereuses de cette circulaire, le Conseil d'Etat précisant dans son interprétation que le recensement des personnes par entretien nécessite l'accord des ménages concernés et que les équipes mobiles issues des préfectures ne pouvaient intervenir dans les centres sans l'accord du gestionnaire.

Défendre l'accueil inconditionnel et le droit à l'accompagnement des personnes

Sous couvert de la mise en œuvre du Pdalhpd (Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées), la Préfecture a fait de la transformation de l'offre d'hébergement à destination des personnes en situation de précarité sa priorité. Contraire aux principes défendus dans le code de l'action sociale et des familles, cette transformation va à l'encontre de l'inconditionnalité et de la continuité de l'accueil, en instaurant un tri des ménages selon des critères administratifs et/ou de vulnérabilité. Défendre et promouvoir l'accueil inconditionnel et le droit à l'accompagnement des personnes sans domicile fixe est au cœur des préoccupations du réseau. c'est pourquoi, avec l'appui de la Fas nationale, la Fas Normandie a notamment saisi le défenseur des droits afin de mettre fin à cette tentative d'entrave à l'équité de traitement des demandes d'hébergement exprimées par les personnes sans-abri et examine les autres possibilités juridiques pour faire respecter les droits fondamentaux des plus fragiles.

Saisine du défenseur des droits sur les cas de refus de soins

Le 10 janvier 2017, la Fédération saisit le Défenseur des Droits sur des cas de refus de soins. La FAS, Médecins du Monde et France Assos Santé (ex-CISS) ont saisi le Défenseur des droits, concernant le refus de certains professionnels de santé (médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, ophtalmologues, gynécologues, etc.) de recevoir des patients en situation de précarité. Suite à cette saisine, le Défenseur des droits a émis plusieurs recommandations à l'intention des professionnels de santé et du Conseil de l'Ordre.

Axe 1: Renforcer L'ENGAGEMENT MILITANT ET COLLECTIF des associations

Des outils concrets pour mener des projets européens

La FAS a organisé une journée de formation au montage de projet européen organisée le 27 mars 2018 dans le secteur éducation des adultes et le secteur jeunesse. La présentation des supports de formation au montage de projet selon la méthode gestion du cycle de projet réalisés par les partenaires du projet Generativity : bibliographie sur le montage de projets, modules de formation en ligne commentés par des professionnels, tutoriels vidéo pour maîtriser les outils numériques de la gestion de projet. Tout est à découvrir sur le site www.generativity.eu

Diversifier nos pratiques et stratégies en matière d'inclusion «Mobiles pour l'emploi»

Un projet de mobilité européenne mené par la Fédération des acteurs de la solidarité et soutenu par Erasmus +, entre 2018 et 2019. Par le biais de 3 visites d'études au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays-Bas, il visait à enrichir et diversifier les connaissances en matière de pratiques et de stratégies de l'inclusion par l'emploi en allant à la rencontre d'acteurs de terrain européens. 24 mobilités ont eu lieu, permettant à des membres du Groupe d'appui national emploi, des membres des instances ainsi que des salarié.es de la Fédération nationale et des fédérations régionales d'élargir leurs horizons et d'alimenter le plaidoyer et les actions développées par notre réseau.

Atelier pour aider au développement de projets européens

En novembre, la Fédération a coorganisé avec l'agence Erasmus+ et d'autres réseaux de solidarité et d'éducation populaire, un atelier d'accompagnement au montage de projets européens. 40 personnes ont participé à cet événement, dont une dizaine du réseau de la Fédération, pour concrétiser leurs idées de projets et ensuite candidater à l'appel à projets 2020. Les financements Erasmus+ sont en hausse constante ces dernières années sur le volet Education des Adultes. Une opportunité pour enrichir les pratiques des acteurs sociaux

Axe 1: Renforcer L'ENGAGEMENT MILITANT ET COLLECTIF des associations

Lutte contre la grande pauvreté au niveau de l'Union Européenne

La Fédération des acteurs de la solidarité s'est rendue à Bruxelles les 26 et 27 septembre 2017 aux côtés des autres membres français de la FEANTSA pour demander aux institutions de l'Union européenne une mobilisation accrue contre la grande pauvreté, en particulier le sans-abrisme, en augmentation dans quasiment tous les pays européens. Les participants ont rappelé leur attachement à la politique de cohésion de l'Union, c'est-à-dire aux fonds européens (FSE, FEDER, etc), qui subit une pression à la baisse du fait de la montée de l'euroscepticisme et de la multiplicité des autres défis alors que les États sont réticents à financer le budget de l'Union européenne. L'incapacité actuelle des fonds à toucher véritablement les plus exclus, a également été pointée du doigt, alors que la pauvreté a augmenté de manière importante depuis 2010 en Europe avec la crise économique et les politiques d'austérité.

Élections européennes : pour une Europe solidaire

À l'occasion des élections européennes, la Fédération des acteurs de la solidarité a impulsé, conjointement avec les adhérents français de la FEANTSA, EAPN France et l'Uniopss, une mobilisation interassociative pour faire vivre la solidarité dans la campagne électorale. La plateforme #PourUneEuropeSolidaire a réuni 40 associations de solidarité et de défense des droits humains autour des thématiques des droit fondamentaux et de l'inclusion sociale

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

"Prévenir, c'est alerter pour empêcher les personnes de basculer dans la grande précarité, veiller à ne pas se limiter à la gestion de dispositifs curatifs"

Extrait du projet fédéral 2016-2021

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Forte implication de la Fédération dans l'élaboration de la stratégie de lutte contre la pauvreté

Un enfant sur cinq vit dans une famille pauvre. La stratégie de lutte contre la pauvreté présentée en septembre 2018 a établi un diagnostic partagé sur la nécessité d'agir contre la reproduction des inégalités et de la pauvreté, de génération en génération, avec la volonté d'agir auprès des enfants et des familles dès la petite enfance, pour créer les conditions d'une égalité des chances et donner à tous-tes des perspectives d'émancipation. La Fédération s'est pleinement investie au côté des services de l'Etat dans l'élaboration de cette stratégie.

Les avancées

- le développement de l'accueil des jeunes enfants : engagement stratégie nationale de création places de crèches, bonus-malus, accès des familles modestes à la cantine et petits déjeuner dans les écoles
- Prévention des ruptures à la sortie de l'ASE : objectif 0 sortie sèche des jeunes de l'ASE après 18 ans, conventions Etat-Départements
- La création de Maraudes mixtes pour sortir les enfants de la rue avec l'élaboration avec l'Etat d'un référentiel d'intervention des équipes de rue
- le développement de l'accès à la culture, à la science et aux loisirs des enfants dans l'hébergement avec le lancement par la Fédération en 2019 du programme Respirations avec le soutien de l'Etat et en partenariat avec « les petits débrouillards » et « culture du cœur »
- le droit aux vacances des personnes hébergées avec la signature d'un partenariat entre la Fédération et l'Agence nationale des chèques vacances en 2019 permettant le départ en séjour de vacances de 350 personnes/enfants en 2019, et un objectif de 1200 départs en 2020.

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Journée Régionale d'Échanges sur la santé environnementale autour de la petite enfance en Nouvelle-Aquitaine

La Journée Régionale d'Échanges sur la santé organisée par la FAS Nouvelle-Aquitaine avait pour objectif de renforcer la visibilité de l'action de sensibilisation sur la Nouvelle-Aquitaine et de permettre le partage d'expérience entre les structures ayant bénéficié de l'action et le public. Cette journée était à destination des professionnels œuvrant dans les structures de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion et de l'asile accueillant des familles en situation de précarité ayant des enfants en bas âges, mais aussi à destination des personnes accueillies et accompagnées et reste ouverte à tout public.

Journées nationales Enfance Famille

Organisées par la Fédération des acteurs de la solidarité et la Caisse nationale des affaires familiales en mars, juin et septembre 2017, trois journées ont abordé les questions suivantes : Comment prendre en compte les besoins des familles modestes dans les lieux d'accueil pour jeunes enfants et dans le cadre des activités périscolaires ? Comment prendre en compte le traumatisme de l'exil dans la construction familiale ? Quelles sont les clefs de réussite pour un accompagnement global des familles en situation de précarité ?

Publication du guide « Accompagner les enfants et familles au sein des structures d'hébergement et d'accompagnement vers le logement » à destination des organisations et des professionnel·le·s qui cherchent à adapter leur fonctionnement et leurs pratiques à la présence d'enfants et de familles. Ce guide traite de la problématique de la place et des droits de l'enfant dans le cadre de l'accompagnement des familles par les structures de la lutte contre l'exclusion, avant de chercher à identifier les principaux besoins des enfants et familles accompagnées et les réponses qui peuvent y être apportées. Enfin, le guide décrit différents projets et initiatives qui peuvent être mis en place au sein des établissements concernés. Il est accessible en ligne sur le site de la Fédération.

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Journée vieillissement et précarité en octobre 2021

La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes et la plateforme VIP (Vieillissement Précarité) de l'Isère ont proposé une journée sur le thème "Accompagner dignement les personnes en situation de précarité...jusqu'au bout !", à laquelle 100 personnes ont participé. Lors de la matinée, ont été présentés les résultats de l'enquête régionale sur l'impact du vieillissement et de la précarité sur les accompagnants sociaux et gérontologiques. Une table ronde a suivi sur le thème "Décloisonner l'accompagnement dans la perte d'autonomie et la fin de vie". L'après-midi, des ateliers : Comment garantir la prise en compte des directives en fin de vie; Comment accompagner l'isolement des personnes précaires vieillissantes; Comment repérer la perte d'autonomie et quelles aides mobiliser; Comment favoriser l'accès aux droits des personnes en situation administrative précaire.

Le baromètre 115, réalisé par la Fédération a suivi l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence faites au 115 et les réponses qui leur sont apportées ainsi que les personnes concernées en les comparant aux mois précédents et à l'année précédente à la même période. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement.

La Fédération Bourgogne-Franche-Comté publie un baromètre 115 SIAO mettant en lumière les besoins d'accès à l'hébergement et au logement en Bourgogne-Franche-Comté, à partir des données des 115 SIAO enregistrées au 1er semestre 2019. Les données présentées ont fourni une photographie de la situation régionale et des disparités départementales relatives à l'accès à l'hébergement et au logement pour les personnes sans abri et mal logées, ainsi que des informations sur les caractéristiques des publics ayant recours aux 115 SIAO, avec un focus sur les jeunes et les familles.

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

La Fédération a fortement contribué à l'élaboration et au suivi du plan quinquennal logement d'abord (septembre 2017).

Renforcement de la veille sociale :

+ 5 millions pour le renforcement des maraudes en 2019, + 4 Millions pour les accueils de jour en 2020.

Pérennisation des hébergements à la sortie de l'hiver, soit + 5000 places en 2018, + 6000 places en 2019, et + 14 000 places sur 2020-2021 limitant d'autant les remises à la rue.

Arrêt du plan d'économie engagé en 2018 contre les CHRS : la Fédération a fortement contesté (y compris par voie contentieuse) la nouvelle tarification des CHRS qui a occasionné une coupe budgétaire de 20 millions d'€ en 2018, avec pour conséquence une baisse de l'accompagnement, une sélection accrue des publics et la restriction de certaines prestations (alimentaires notamment). Ces interpellations et actions contentieuses ont permis d'obtenir des mesures correctives atténuant fortement l'impact des mesures d'économie via la stratégie pauvreté (+ 12 millions en 2019) et à la demande de la Fédération la suspension des tarifs plafonds en 2020. Grâce à ces mobilisations, le plan d'économie initialement de - 57 millions d'€ sur 4 ans ne s'est mis en œuvre que la première année. Les actions communes avec d'autres fédérations et unions du secteur ont également permis d'obtenir pour les associations un crédit d'impôt employeur (CITS) constitué d'une réduction de la taxe sur les salaires.

La mobilisation continue :

- La Fédération est également pleinement mobilisée pour le développement du « CHRS hors les murs » dont elle assure la modélisation en lien avec les services ces de l'Etat
- la Fédération développe, avec ses partenaires, une offre de formation à l'élaboration des CPOM devenus obligatoires pour les CHRS. Elle plaide dans ce cadre pour un périmètre élargi à l'ensemble des activités d'hébergement, de veille sociale et de logement accompagné
- Un plan d'humanisation des structures d'hébergement et des accueils de jour a été proposé par la Fédération au Ministère du logement, avec l'objectif de relancer cette politique d'investissement dans le cadre du plan de relance
- Sur proposition de la Fédération, en 2021, la Ministre du logement annonce une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement d'abord

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Développement de l'offre d'IAE et des moyens d'accompagnement vers l'emploi : un plan IAE qui atteint 1 milliard d'€ en 2020 avec l'objectif de +100 000 personnes salariées en insertion d'ici 2022, correspondant à une hausse de 25 % du nombre d'aide aux postes. Lancement dans le même temps d'un plan d'investissement compétence (PIC) dédié à la formation des salariés en insertion.

Pour soutenir la transformation du secteur de l'IAE, rapprocher les publics de l'entreprise et de l'emploi ordinaire avec un accompagnement : essaimage national du programme de médiation active SEVE emploi piloté en direct par la Fédération avec notamment la formation des salariés permanents de 315 structures d'IAE d'ici 2022 (17 millions d'€), la mise en situation professionnelle de salariés en insertion et l'accompagnement de entreprises de droit commun du recrutement au maintien dans l'emploi de salariés issus de l'IAE.

Participation avec ses partenaires au lancement d'expérimentation dédié à l'accompagnement vers l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail : convergence, territoires Zero chômeurs de longue durée, TAPAJ

La mobilisation continue :

- Consolider les structures existantes et poursuivre la croissance du nombre de postes d'insertion par l'activité économique
- Au sein de l'association TZCLD, mobilisation pour une nouvelle loi d'extension de TZCLD, extension de l'expérimentation Convergences
- Consolidation du FDI et implication plus forte des collectivités locales dans le financement et l'accès aux marchés publics pour l'IAE
- Une concertation visant à la création d'un service public pour l'insertion a été engagée par le gouvernement dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté : la Fédération y défend la création d'un droit effectif à l'accompagnement et à la formation pour tous les demandeurs d'emploi et allocataires du RSA.
- La Fédération défend également, avec ses partenaires associatifs et plusieurs organisations syndicales l'abrogation des mesures de restriction de l'accès à l'indemnisation chômage décidée par le gouvernement en 2019, réforme particulièrement néfaste pour les plus précaires.

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Lancement de l'action TAPREOSI "Tabac et précarité" de prévention du tabagisme dans les structures dont l'objectif visé est de construire un kit d'outils destiné à réduire le tabagisme chez les personnes en situation de précarité, accueillies dans les dispositifs de l'AHJ et de l'addictologie. Mené conjointement par la Fédération Addiction et la Fédération des acteurs de la solidarité, en partenariat avec l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT), ce projet propose l'élaboration et l'expérimentation, par cinq binômes de structures accueil-hébergement-insertion/addictologie d'un kit d'outils destiné à réduire le tabagisme chez les personnes en situation de précarité accueillies dans les dispositifs de l'AHJ et de l'addictologie

Action de prévention santé "Questions de femmes »

Questions de femmes est une action de prévention en santé, portée par la Fédération Hauts-de-France en 2017, en partenariat avec la Fédération des centres sociaux régionale, l'Union régionale des professionnels de santé Médecins libéraux et Sage-femmes. L'objectif était de sensibiliser les personnes à la nécessité d'un suivi gynécologique régulier et d'inciter la réalisation de frottis de façon régulière. Plus largement, des échanges ont eu lieu lors d'un temps collectif, autour de questions intimes, en partant de conversations générales sur le corps des femmes (examen gynécologique, relation au corps, contraception, sexualité, IST, ménopause...).

Création de l'association Accès aux Droits Solidarité Santé

En Grand Est, pour contribuer à réduire les inégalités en favorisant l'accès aux droits fondamentaux des publics les plus démunis, la Fédération des acteurs de la solidarité Grand Est a créé le 31 janvier 2017 : AD2S (Accès aux Droits Solidarité Santé). Cette jeune association a pour objet de faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de vulnérabilité, notamment, en matière de soins et de santé.

Guide "accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement"

La FAS Ile-de-France a publié en 2021 le guide "Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ* dans l'hébergement" avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre et de la Ville de Paris, en partenariat avec Acceptess-T, ARDHIS, Basiliade, Le Défenseur des Droits, Espace Santé Trans, le Samu Social de Paris, et SOS homophobie. Ce guide pratique à destination de toutes les personnes travaillant dans le secteur de l'hébergement a pour ambition de répondre à certaines questions et certains besoins exprimés lors du diagnostic mené en 2019-2020.

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Une alimentation de qualité pour tous.les !

Le 13 septembre 2017 à Montpellier, la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie a organisé une journée régionale dans le cadre du projet « l'aide alimentaire pour et par les personnes en situation de précarité ». Ces échanges ont soulevé la nécessité de promouvoir une alimentation plus démocratique qui serait au service des personnes en situation de précarité et des agriculteurs et non l'inverse ainsi qu'une forte volonté de créer des liens entre les associations et le monde agricole. Un guide comprenant les résultats du projet et recensant les lieux d'approvisionnement possibles sur Montpellier a été remis à l'issue de cet événement.

Maraud'IN, la Maraude numérique

Une étude de Solinum montre que plus de la moitié des personnes sans abri ne font jamais leurs démarches administratives en ligne (62%) et que des problématiques inhérentes à leurs conditions de vie viennent compliquer leur accès au numérique. En appui à cet existant, le projet permettra, d'équiper les maraudes en matériel numérique : De mener un travail de médiation numérique dans le secteur de la veille sociale par la formation des maraudeurs (professionnels comme bénévoles) à la médiation numérique.

Améliorer l'accueil des femmes dans les centres d'hébergement

Afin de mettre un terme à l'invisibilisation des femmes et de leurs problématiques au sein de l'hébergement mixte, la Fondation des Femmes et la Fédération des acteurs de la solidarité ont présenté plusieurs outils lundi 18 octobre 2021 lors d'une conférence : un kit à destination des professionnel.les pour une meilleure prise en compte des violences de genre dans les structures d'hébergement mixte composé d'un guide ainsi que des affiches et des stickers; un projet d'essaiimage porté par la Fédération des acteurs de la solidarité visant à diffuser des bonnes pratiques auprès d'un maximum de structures d'hébergement et d'accueil en France, notamment par la création de protocoles de prévention et d'action un document de préconisations à destination des pouvoirs publics pour que la problématique des violences faites aux femmes et de la mixité soit pleinement prise en compte lors des ouvertures de places d'hébergement, de la création des structures d'hébergement et de la formation des professionnel.les.

Création en 2021 d'un groupe de travail "Droit des femmes"

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Publication et mise à jour d'un guide pratique de l'accueil et de l'accompagnement des personnes sortant de prison ou sous main de justice

Initié par le groupe d'appui national justice de la Fédération avec le concours de personnes accompagnées et d'intervenants sociaux : publication actualisée du guide pratique de l'accueil et de l'accompagnement des personnes sortant de prison ou sous main de justice. Ce guide est un outil pratique, apportant des réponses concrètes aux questions que peuvent se poser les personnes placées sous main de justice et les professionnel.le.s à leur contact, acteurs publics du monde judiciaire comme intervenant.e.s sociales.aux du secteur social et médico-social, qu'elles et ils soient spécialisé.e.s ou non dans l'accueil et l'accompagnement du public sous main de justice ou sortant de détention. .

Travaux & publication du guide "développer le travail pair"

A partir du deuxième trimestre 2017, la Fédération s'est associée à la Délégation interministérielle à l'accès à l'hébergement et au logement (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) pour mettre en place un groupe de travail composé d'acteurs de la Fédération (travailleurs pair, travailleurs sociaux, personnes accompagnées, sociologues, coordinateurs) actifs dans le domaine et issus de structures telles que Aurore, le relais Ozanam, les Enfants du Canal, la Fondation Armée du Salut, le Collectif des SDF de Lille. Ce travail a donné lieu à une publication mettant en évidence les pratiques existantes, il apporte un appui technique sur la mise en place de ce métier. Sont ainsi traitées les questions du savoir d'expérience, de la plus-value du travail pair (pour les institutions, les personnes accompagnées, les travailleurs sociaux et les travailleurs pair), de la formation, du statut des personnes embauchées et de leur recrutement.

Journée nationale justice en région Pays de la Loire - décembre 2021, à Nantes

La Fédération des acteurs de la solidarité a organisé à destination de ses adhérents et partenaires un événement national en région Pays de la Loire autour des enjeux d'insertion et d'accompagnement global des personnes placées sous main de justice et sortant de détention. Quelles réponses à la précarité du public sous main de justice ? Quels leviers pour prévenir les ruptures de parcours en sortie de détention ? Quelles modalités d'intervention dedans et dehors auprès de ce public ?

Journée Pair Aide en Nouvelle-Aquitaine

En novembre 2021 une journée régionale sur la pair-aidance dans le travail social à destination des professionnels des structures de l'AHJ et de l'Asile, des pairs-aidants et des personnes accueillies et accompagnées a été organisée. Cet événement a permis de valoriser des témoignages de pair-aidants, ainsi que de structures opérant la pair-aidance dans leur équipe. L'objectif de cette journée était de réfléchir au développement opérationnel de la pair-aidance au sein des structures d'hébergement.

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Loi Asile et Immigration : travaux de la Fédération

La Fédération s'est mobilisée tout au long de l'année 2018 pour que la loi Asile et Immigration garantisse les droits des étrangers, demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale. Même si la totalité des dispositions soutenues par la Fédération n'ont pas été prises en compte, cet investissement a néanmoins porté ses fruits sur ces mesures et a permis encore une fois d'identifier la Fédération comme un acteur clef de l'accueil des étrangers

L'accès aux soins des personnes étrangères en France

A l'automne 2020, alors que la crise sanitaire et sociale revenait de plein fouet, la Fédération et ses partenaires ont demandé à l'État de ne pas réduire l'accès à la protection maladie des personnes étrangères. En effet, par un décret paru au journal officiel au début du reconfinement, le gouvernement avait réduit la prolongation des droits à la prise en charge des frais de santé à l'Assurance Maladie pour les personnes en situation administrative précaire et restreint les conditions d'accès à l'Aide Médicale d'État (AME). Nos organisations ont donc continué à défendre ces droits essentiels dans un objectif de santé publique universelle

Journée nationale « Intégration des bénéficiaires de la protection internationale et des membres de leur famille »

Les 10 et 20 novembre 2020, la Fédération a organisé en visio-conférence deux demi-journées consacrées à l'intégration des personnes réfugiées (BPI). Le but de cette journée était d'évoquer la manière dont l'ensemble des personnes impliquées dans la définition et la mise en œuvre de la politique d'intégration des BPI peuvent leur assurer un accueil digne et des parcours d'insertion cohérents.

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Accès aux droits des personnes étrangères - Recensement interassociatif - publication octobre 2021

Les associations ont fait le constat depuis de nombreuses années de difficultés récurrentes d'accès aux droits rencontrées par les personnes étrangères, quel que soit leur statut administratif. L'inter associatif s'est engagé dans un travail de recensement de ces difficultés, permettant d'identifier en premier lieu, la nécessité que le droit existant soit appliqué de manière uniforme sur l'ensemble du territoire, mais aussi de repérer des opportunités de simplification administrative et d'amélioration de la qualité du service public rendu pour les ressortissantes et ressortissants étrangers

La mobilisation continue...

- La création de places CADA afin que le droit à l'hébergement et à l'accompagnement s'applique à tous les demandeurs d'asile
- Le renforcement des moyens d'accompagnement des plateformes de premier accueil
- La révision des cahier des charges CADA et HUDA et la revalorisation des prix de journée, qui sont aujourd'hui les plus faibles de l'ensemble du secteur social et médico social
- Lancer un travail de simplification du droit des étrangers, d'élargissement des critères et d'accélération des délais de délivrance des titres de séjour et de délivrance systématique de titres de séjour de 10 ans

Axe 2 : PREVENIR, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités

Parcours ZEN IAE : accompagner les SIAE et l'ensemble de leurs salarié·es dans une démarche de transition numérique, afin de favoriser leur développement économique et la création d'emplois.

Il émane d'un travail d'analyse des besoins et attentes des adhérents de la FAS, dans un contexte de développement du secteur de l'IAE et des enjeux liés à l'inclusion numérique.

Piloté par la FAS, ce projet s'inscrit dans un cadre partenarial, avec Emmaüs France et Chantier école. 10 SIAE de ces trois réseaux bénéficient d'un accompagnement de six mois entre juillet 2021 et octobre 2022.

Formation à l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique

La Fas Grand est a organisé, les 8 et 9 octobre 2020 à Reims, une formation à destination des professionnel·le·s des secteurs de l'AHJ et de l'IAE souhaitant développer leurs compétences en accompagnement des demandeur·se·s d'emploi à l'usage du numérique. Cette formation conçue par le siège et dispensée par l'adpei a bénéficié d'un financement du Fonds social européen.

Focus sur la crise sanitaire Covid 19

Durant la crise, l'action des associations du réseau a été exemplaire et vitale pour les plus fragiles : maintien des activités d'hébergement malgré l'absence de matériel de protection pour les salariés, ouverture de capacités d'accueil supplémentaires au côté des services de l'Etat, mise en place de mesures de dépistage, de confinement des personnes malades et d'articulation avec les acteurs du soin. Soutenu par l'Etat, le renforcement de l'aide alimentaire, à travers notamment la distribution de chèques services, a été essentiel pour éviter les situations de faim et compenser, au moins partiellement, les dépenses supplémentaires d'alimentation liées au confinement.

Dans cette période difficile, la Fédération a pleinement joué son rôle d'animation d'une cellule de crise avec les Fédérations régionales et d'interpellation des pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées sur les territoires. A travers un dialogue permanent avec le Ministre du logement, nous avons obtenu la prolongation de la trêve hivernale et la suspension des expulsions locatives, l'ouverture de près de 20 000 places de mise à l'abri ou encore le principe du versement d'une prime pour les salariés en poste, financée par l'Etat. Via son implication dans la « Clé solidaire » et en étroite articulation avec les régions, la Fédération a également participé à l'acheminement de 7 millions de masques pour les associations d'hébergement, de veille sociale et du logement accompagné. Une discussion est également engagée avec l'Etat pour limiter les conséquences économiques de la crise sur le budget des associations et assurer la prise en charge des surcoûts. Les Fédérations régionales se sont également pleinement mobilisées dans l'accompagnement des adhérents et leur représentation auprès des autorités locales.

L'insertion par l'activité économique fait également l'objet d'un soutien particulier dans la reprise d'activité et la consolidation du modèle économique des structures, avec l'intime conviction du rôle central que doit jouer l'IAE pour endiguer la montée du chômage de longue durée en développant l'offre d'insertion professionnelle et d'accompagnement dans les territoires les plus en difficulté.

Axe 3 : INCLURE les plus fragiles, soutenir leur projet de vie

"Inclure, c'est adapter l'accompagnement pour que les personnes soient actrices de leur parcours d'insertion et accèdent au droit commun, au logement et à l'emploi durable"

Extrait du projet fédéral 2016-2021

Axe 3 : INCLURE les plus fragiles, soutenir leur projet de vie

La Fédération s'est pleinement engagée en faveur du développement du pouvoir d'agir

La participation des personnes accueillies/ accompagnées pleinement reconnue

Le décret du 26 octobre 2016 consacre officiellement le "Conseil national des personnes accueillies ou accompagnées" (CNPA) et les conseils régionaux (CRPA) grâce à la mobilisation des représentants du CNPA et des CRPA, la Fédération, l'UNIOPSS, la Fondation de l'Armée du Salut et les services de l'Etat.

Il décline les missions des instances de participation et précise que le CNPA coordonne et harmonise les règles de fonctionnement des instances de participation, les réflexions sont dorénavant et déjà engagées pour mettre en œuvre ces actions. Il précise que les CRPA et le CNPA seront représentés par des délégués élus parmi les personnes accueillies et accompagnées pour un an renouvelable une fois, dans les organismes consultatifs dont les textes le prévoient : CRHH, PDALHPD, les SIAO, etc.

Les associations associent les délégués à l'animation générale des instances (ordre du jour, programme de travail, organisation et animation des séances plénières).

**9 fédérations
régionales
animent et
assurent le
portage des
CRPA**

Axe 3 : INCLURE les plus fragiles, soutenir leur projet de vie

La Fédération s'est pleinement engagée en faveur du développement du pouvoir d'agir

À la Réunion, mobilisation du CRPA

En 2020 à la Réunion, 7 délégué·e·s CRPA élu·e·s, accompagné·e·s par une chargée de mission dédiée de la FAS OI, sont intervenu·e·s sur tout le territoire réunionnais et 2 plénières ont été organisées sur le thème des droits et de la protection de l'enfance et de la participation. Au total, 60 participant·e·s (personnes concernées, professionnels de l'intervention sociale et représentants des institutions) ont contribué aux débats. Les délégué·e·s CRPA et les référent·e·s de participation ont participé à 5 groupes de travail et commissions sur le thème du logement/hébergement (dont COMED DALO, PDAHLP), aux travaux sur la Réhabilitation Psychosociale et au COPIL du HCTS. Deux délégués CRPA sont membres du Conseil d'administration de la FAS-OI.

La participation des personnes concernées : pour une meilleure sensibilisation des nouvelles générations de professionnels

Mardi 11 décembre 2018, à Dijon - Guy PETTA, délégué CRPA et Marine GUICHARD, cheffe de projet participation de la FAS BFC et animatrice du CRPA, interviennent en binôme à l'IRTESS de Bourgogne pour sensibiliser les nouvelles générations de professionnels aux enjeux de la participation des personnes en situation d'exclusion.

Une intervention prévue auprès des filières Assistant de service social, dans le cadre du Séminaire Exclusions de l'IRTESS.

La séance s'est conclue par un petit cluedo "Mais où est passé la participation?" invitant les étudiants à réfléchir en petits groupes sur le sujet en lien avec ce qu'ils ont vécu sur leurs lieux de stage...

Reconnaître l'expertise des personnes accompagnées.

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France a participé, avec le CRPA, à la construction du module de formation « Accompagner les personnes en situation de précarité et d'exclusion » à l'IRTS Hauts de France. À destination des étudiants en seconde année d'éducateurs spécialisés, d'assistants sociaux et d'éducateurs techniques spécialisés, ce module de formation est une plus-value sur le plan pédagogique puisqu'il permet d'amener les futurs travailleurs sociaux à dépasser les représentations pour mieux agir avec les personnes accueillies et accompagnées.

Axe 3 : INCLURE les plus fragiles, soutenir leur projet de vie

La Fédération s'est pleinement engagée en faveur du développement du pouvoir d'agir

Organisation du Printemps de la participation du 17 au 27 mai 2021

Le Printemps de la participation avait pour objectif de valoriser, outiller et encourager les pratiques participatives dans le domaine de l'action sociale, afin de créer des solutions adaptées à toutes les situations de pauvreté. Des ateliers en ligne organisés par la Fédération ont permis à 845 personnes accompagnées, intervenant·es de l'action sociale, bénévoles et responsables d'associations, d'échanger et de réfléchir ensemble aux différentes façons d'inclure les personnes dans les décisions qui les concernent. Le 30 juin, une séquence de théâtre forum est venue couronner l'événement : l'opportunité pour les personnes accompagnées d'exprimer leurs doutes et inquiétudes et d'y trouver des solutions de manière innovante.

Un kit pratico-pratique pour favoriser la participation

Composé de neuf fiches thématiques pour accompagner les différents acteurs soucieux de se lancer dans cette démarche. Chaque fiche est composée de trois rubriques :

Pourquoi cette démarche ?

Comment procéder ?

Quels sont les facteurs de succès ?

Le GAN Participation a contribué à la rédaction de ces fiches en faisant part de ses remarques sur le fond et la forme qui ont été largement prises en compte par le ministère.

Rencontre régionale sur le travail pair

Organisée par la FAS PACA Corse, cette rencontre régionale qui a eu lieu le 6 avril 2018 a permis de s'interroger sur la plus-value du travail pair dans le cadre du Logement d'abord. Lors de cette journée, les participants ont fait le point sur certaines expériences en région. Si le travail pair ne constitue pas une nouveauté, cette pratique professionnelle restait méconnue en PACA.

Focus sur la crise sanitaire Covid 19

Le réseau CRPA-CNPA lance la plateforme « Récits de confinement »

Au cœur du premier confinement, les délégué-e-s du réseau CRPA/CNPA se sont mobilisé-e-s via la plateforme en ligne participons.crpa-cnpa.org pour rendre visible le vécu réel des personnes accompagnées pendant la crise sanitaire pour.

En joignant les personnes par téléphone ou en contactant les structures d'accompagnement, les délégué-e-s ont ainsi pu rassembler des témoignages révélateurs de ce bouleversement collectif qui a frappé de façon encore plus abrupte les personnes en situation de précarité.

Fabienne par exemple, explique qu'elle vit mal le confinement dans son logement : « on devient dingue, on tourne en rond, on parle tout seul. On arrive pas à dormir car on est pas fatigué » ; Fred confiné dans son camping-car raconte : « ce qui est le plus dur, c'est sans doute la solitude ». Nouredine, en hôtel, s'inquiète de l'après confinement et Joël, resté à la rue, a peur des amendes et relate que « plein de personnes ne savent même pas qu'il y a des hôtels pour ceux qui sont dans la rue ». Ce sont en tout plus d'une centaine de personnes qui ont accepté de partager leurs situations aux délégué-e-s, situation qu'ils/elles ont retranscrites sur la plateforme numérique « Récits de confinement ».

Grâce à ces témoignages, les délégué-e-s ont pu réaliser leur propre analyse « sensible » de la situation et alerter par le biais de synthèses régulières les pouvoirs publics sur les difficultés récurrentes, accompagnées de propositions concrètes pour améliorer le quotidien des plus exclu-e-s. En réponse, la DIHAL s'est rendue disponible pour répondre et échanger directement avec les représentant-e-s du réseau CNPA/CRPA sur l'action gouvernementale.

La plateforme « Récits de confinement » et l'expérience qui y est associée a montré la capacité du réseau à travailler ensemble et à se saisir rapidement de nouveaux outils numériques, malgré les difficultés liées au confinement

Axe 4 : DÉVELOPPER des politiques sociales qui s'appuient sur les ressources de chaque territoire

"Sortir des politiques sectorielles et verticales

Chaque territoire subit des contraintes et dispose de ressources qui lui sont singulières (développement économique, emploi, culture...) et il est difficile de calquer directement une expérimentation réussie à un endroit à un tout autre espace."

Extrait du projet fédéral 2016-2021

Axe 4 : DÉVELOPPER des politiques sociales qui s'appuient sur les ressources de chaque territoire

La fédération s'est pleinement engagée à l'ancrage de son action dans chaque territoire, en proximité avec les acteurs

Participation de la fédération au déploiement des plateformes territoriales d'accompagnement « logement d'abord »

Objectif affiché du plan Logement d'abord, le développement des plateformes d'accompagnement vise à mieux organiser les ressources d'accompagnement dans le logement afin de rendre leur accès et leur mise en œuvre plus adaptés aux besoins des personnes. Sur les territoires Logement d'abord en 2019, ces nouvelles formes d'organisation se sont développées selon des modèles très différents qui impactent notamment les modes d'intervention de nos adhérents. Afin de formuler une réflexion associative sur ces enjeux d'évolution et de coordination de l'offre d'accompagnement, le siège de la Fédération et la Fédération Occitanie se sont engagés dans un travail d'accompagnement des adhérents, afin de dégager les possibilités d'amélioration de la coordination de l'accompagnement dans le cadre du Logement d'abord, et de modéliser une forme d'organisation qui puisse y répondre. Ce travail s'intègre aux réflexions sur la mise en œuvre du service public De la rue au Logement et sera poursuivi sur l'année 2020.

Favoriser l'accès au logement social pour les ménages les plus vulnérables

La Fédération des acteurs de la solidarité et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) des Pays de la Loire entretiennent une dynamique partenariale régionale s'appuyant sur la co-animation de groupes de travail thématiques afin de partager analyses et outils entre les deux réseaux. La profonde évolution des orientations des politiques de l'hébergement et du logement ces dix dernières années a amené les acteurs du logement social et de l'insertion à réinterroger leurs actions et à initier de nouveaux projets. Dans le prolongement de la collaboration nationale entre les deux réseaux, une rencontre régionale a été organisée le 28 avril 2017 à Angers. Celle-ci a été l'occasion de présenter, de capitaliser et d'échanger sur les pratiques partenariales afin d'améliorer les modalités d'accès et d'accompagnement des publics les plus vulnérables dans le parc social. Ces échanges, suivis par 60 participants, ont permis de nourrir les réflexions entre la Fédération et l'USH, certaines actions communes se déclinant aujourd'hui dans le cadre de plans d'actions locaux (PDALHPD)

Axe 4 : DÉVELOPPER des politiques sociales qui s'appuient sur les ressources de chaque territoire

La fédération s'est pleinement engagée à l'ancrage de son action dans chaque territoire, en proximité avec les acteurs

Un outil de recensement d'activité pour les acteurs de la veille sociale du Pas-de-Calais

En 2018, dans les Hauts de France, le passage à SI-SIAO a remis en cause la saisie de l'activité des accueils de jour et des équipes mobiles (possible jusqu'alors dans OSIRIS). Interpellée par les acteurs de la veille sociale du Pas-de-Calais, la Fédération régionale a mis en place un groupe de travail et développé un outil de recensement d'activité permettant d'alimenter l'observation sociale des territoires. Après une phase de tests et d'ajustements, chaque acteur a pu bénéficier d'une personnalisation de l'outil en cohérence avec son activité.

Nouveaux territoires et enjeux de solidarité : une journée inter-régionale pour outiller le réseau sur la réforme territoriale

La mise en œuvre de la réforme territoriale a incité les régions Pays de la Loire et Bretagne à organiser une journée d'informations et d'échanges à destination des adhérents, le 11 mai 2017, à Nantes. Ce sont ainsi 92 participants qui se sont réunis pour mieux cerner les enjeux de cette évolution.

Axe 4 : DÉVELOPPER des politiques sociales qui s'appuient sur les ressources de chaque territoire

La fédération s'est pleinement engagée à l'ancrage de son action dans chaque territoire, en proximité avec les acteurs

Journée départementale sur les diagnostics territoriaux dans la Drôme

Cette journée s'est déroulée le 16 septembre à Valence. Elle conclut une année de travail de diagnostics territoriaux dans la Drôme, réalisés dans le cadre de la démarche de contractualisation CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) dans le département. 5 groupes de travail ont réalisé un diagnostic sur leur territoire qu'ils ont présenté lors de la matinée : Offre de logement social / Bailleurs privés
Parcours santé de la rue au logement; Emploi / Logement, renforcer la complémentarité

[PAS-DE-CALAIS] CYCLE DE TEMPS D'INFORMATIONS LOGEMENT D'ABORD

Le contexte institutionnel de réformes en cours, et notamment le plan quinquennal Logement d'abord déployé depuis 2018 dans le département du Pas-de-Calais, la diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnels à se questionner et à faire évoluer leurs postures et pratiques pour orienter et accompagner les publics.

Dans ce contexte, le Département du Pas-de-Calais et la Fédération des acteurs de la solidarité, avec le soutien de la DIHAL et de la DDETS, ont construit un cycle de temps d'information visant à acquérir des connaissances et des outils pour faire évoluer ses pratiques d'orientation et d'accompagnement.

Les objectifs de ces temps d'information sont les suivants : Connaître et appréhender l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ainsi que leur mise en œuvre sur les territoires de l'ex bassin minier
Identifier les dispositifs et les outils mobilisables pour orienter et accompagner dans le cadre d'un accompagnement pluridisciplinaire vers et dans le logement
Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre notamment avec les partenaires du social et de l'insertion professionnelle sur son territoire

Axe 4 : DÉVELOPPER des politiques sociales qui s'appuient sur les ressources de chaque territoire

La fédération s'est pleinement engagée à l'ancrage de son action dans chaque territoire, en proximité avec les acteurs

Informations autour du PRAPS et de la politique régionale de santé

Les liens avec le projet régional de santé, ses orientations stratégiques ne sont pas systématiquement connus. Des présentations du PRAPS en réunions collectives (commissions et réunions départementales ont permis à la fois de réaffirmer l'importance du PRS comme référence de la politique régionale de santé et de le relier aux questions de santé-précarité. L'organisation de ces temps d'échange a également permis de :

- mettre en exergue des problématiques de santé rencontrées par les adhérents, de confirmer
- confirmer les priorités régionales : notamment sur les addictions, la santé mentale, la santé des migrants et des salariés en parcours d'insertion

Ces rencontres ont également montré aux professionnels que les remontées de terrain qu'ils

formulent régulièrement peuvent se traduire dans la politique régionale à l'instar des priorités pour les personnes en situation de précarité vieillissantes.

La FAS OCCITANIE au plus près des politiques d'insertion sur les territoires

En Juillet 2018, la FAS Occitanie a participé à de nombreux CDIAE, période de bourse aux postes pour les SIAE. En effet, la Fédération siège dans les CDIAE sur les 13 territoires de l'Occitanie, cette présence est au cœur de son rôle d'animation et de représentation technique et politique. En tant que tête de réseaux, sa place au sein des CDIAE est incontournable pour permettre la représentation des besoins et des intérêts de ses adhérents, de s'inscrire dans les stratégies partenariales et territoriales, et de favoriser les échanges à travers la circulation des informations ascendantes et descendantes entre les SIAE, leurs partenaires et leurs financeurs. La Fédération alimente les CDIAE en transversalité à travers sa représentation régionale et les relations développées à différents niveaux avec Pôle Emploi, les UD Direccte et les Conseils Départementaux

Axe 4 : DÉVELOPPER des politiques sociales qui s'appuient sur les ressources de chaque territoire

La Fédération s'est adaptée à chaque territoire, impulsé les synergies entre les territoires, a représenté ses adhérents dans les instances territoriales

Signature d'une convention pluriannuelle de partenariat Bretagne - FAS Pays-de-la-Loire

Depuis de nombreuses années, les Fédérations des acteurs de la solidarité Bretagne et Pays de la Loire travaillent à des projets en commun. Ce partenariat s'est intensifié depuis deux ans notamment via l'organisation de journées d'études interrégionales. Ainsi, une journée sur l'impact de la réforme territoriale sur l'accompagnement social intitulée "Nouveaux territoires et enjeux de solidarité" s'est déroulée le 11 mai 2017 et a réuni près de 100 personnes. Afin de renforcer ce partenariat, notamment en intensifiant les actions mutualisées entre les deux régions, une convention pluriannuelle de partenariat a été signée le 11 janvier 2019 à Saint-Brieuc. Cette convention porte entre autre sur l'organisation de journées interrégionales mais également sur l'offre de formation et encore la représentation d'un administrateur de chaque région au sein du Conseil d'Administration de l'autre région.

De 2016 à 2017, fusion des associations régionales, passant de 22 Fédérations régionales à 13 Fédérations régionales pour se conformer à la nouvelle carte des régions françaises et renforcer la représentation sur les territoires

Se rapprocher d'autres acteurs de l'Économie sociale et solidaire

"Les difficultés du secteur associatif (pénurie de financements, fusion-absorption, concurrence entre acteurs, difficulté de renouvellement des instances...), conduisent le réseau à s'interroger sur sa propre structuration. La diversité de taille des associations est une richesse mais elle ne pourra perdurer que si des formules de coopération, de mutualisation permettent aux plus petites associations de bénéficier de l'effet de taille sans perdre leur autonomie d'action"

Extrait du projet fédéral 2016-2021

Axe 5 : Consolider le modèle économique du réseau en en développant les pratiques innovantes

La Fédération à l'initiative et porteuse de programmes nationaux innovants

Dans un contexte de raréfaction des subventions publiques, la Fédération a travaillé à la diversification des ressources du réseau et la recherche de partenariats privés pour développer des innovations sociales. Sève Emploi soutenu par l'Etat et le FSE a pu prendre son essor grâce au mécénat du groupe AG2R. Le projet Respirations d'accès à la science, aux loisirs et la culture porté par la Fédération avec les associations « Culture du cœur » et « Les petits débrouillards » a démarré sur le terrain en 2019 grâce au soutien de l'Etat et de l'ANCV. Une concertation s'est également engagée en 2018 avec CDC Habitat en vue de la création d'une plateforme de services aux associations pour apporter des prestations complémentaires à ce qui est déjà proposé par les fédérations associatives.

Axe 5 : Consolider le modèle économique du réseau en en développant les pratiques innovantes

La Fédération à l'initiative et porteuse de programmes nationaux innovants

Respirations

Respirations est un programme qui réunit 3 acteurs de la solidarité et de l'éducation populaire pour contribuer à la lutte contre la pauvreté des enfants en favorisant l'accès aux pratiques culturelles chez les enfants, familles et jeunes en situation de précarité comme des outils d'émancipation.

Ce projet, co-piloté par la Fédération des acteurs de la solidarité et les associations nationales Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards vise à :

- Mettre en place et à essaimer des actions favorisant l'accès des enfants et des familles sans domicile aux pratiques artistiques, sportives, de loisirs ainsi qu'à la culture scientifique.
- Former les professionnels à la médiation scientifique et culturelle et au montage de projets

Axe 5 : Consolider le modèle économique du réseau en en développant les pratiques innovantes

La Fédération à l'initiative et porteuse de programmes nationaux innovants

SEVE Emploi

La Fédération des acteurs de la solidarité a créé en 2016 le programme SEVE Emploi. dont l'objectif est de rapprocher le monde de l'entreprise qui cherche à recruter et des personnes talentueuses en recherche d'emploi. Pour y parvenir, SEVE Emploi propose aux SIAE de co-construire en équipe une offre de services RH auprès des TPE-PME du territoire.

L'offre de services comprend notamment : l'aide au recrutement, l'intégration au poste de travail et le suivi dans l'emploi. L'ambition de SEVE Emploi : permettre à 315 SIAE volontaires, aux acteurs.rices de l'inclusion et aux entreprises de bénéficier d'un programme clé dédié au retour à l'emploi durable (formation-actions).

Axe 5 : Consolider le modèle économique du réseau en en développant les pratiques innovantes

La Fédération à l'initiative et porteuse de programmes nationaux innovants

Vacances pour tout.e.s

La Fédération des acteurs de la solidarité est devenue tête de réseau partenaire de l'ANCV pour favoriser le départ en vacances des personnes en situation de précarité accompagnées par ses adhérents. Concrètement, les Aides aux Projets de Vacances (APV) sont un dispositif qui permet de distribuer des chèques-vacances afin de cofinancer des projets de départ, qu'il s'agisse de vacances en famille, individuelles ou en collectif, accompagnées ou non.

Projet Maraud'IN

Avec le soutien de la Fondation AFNIC et en partenariat avec La MedNum, la Fédération des acteurs de la solidarité déploie des maraudes d'inclusion numérique au sein de son réseau. Grâce au projet Maraud'IN, c'est plus de 16 maraudes du réseau qui seront équipées en outils numériques et formées à la médiation numérique sur deux ans pour favoriser l'accès aux droits des personnes sans-abri.

Axe 5 : Consolider le modèle économique du réseau en développant les pratiques innovantes

La Fédération a noué des partenariats avec des acteurs économiques solidaires

Gares & Connexions SNCF et la Fédération des acteurs de la solidarité PACA Corse ont engagé un partenariat en 2018 autour de la Gare de Marseille. La SNCF s'est fixé pour objectif d'impulser des actions visant à répondre aux problématiques liées aux personnes en situation de précarité au sein de la Gare Saint Charles à Marseille, ce de manière partenariale. L'objectif était dans un premier temps de dresser un diagnostic partagé de la Gare Saint Charles et d'élaborer des préconisations permettant de répondre aux manques repérés dans le cadre de ce travail d'analyse partenariale. Dans un second temps, des réponses opérationnelles ont été mises en œuvre à partir des préconisations, en accord avec les parties prenantes. On a concentré les efforts autour de deux champs d'intervention : l'emploi avec la création d'un chantier d'insertion et l'organisation de maraudes.

Dons d'ordinateurs neufs à destination des SIAE

La Fédération Ile-de-France a lancé début décembre 2020 une action à destination des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) du réseau pour leur permettre de bénéficier de dons d'ordinateurs neufs en lien avec des actions pour l'inclusion numérique. Cette opération, construite dans le cadre d'une opportunité de mécénat avec l'entreprise logistique DPD France, permet de proposer 200 ordinateurs pour développer des actions auprès des salariés en insertion.

Ce sont 17 structures portant des actions d'Insertion par l'Activité Économique (IAE), implantées sur les 8 départements d'Ile-de-France, qui ont candidaté sur l'appel à manifestation d'Intérêt lancé par l'association régionale. Les 17 demandes reçues ont pu obtenir une réponse favorable dans le cadre de cette action.

Axe 5 : Consolider le modèle économique du réseau en en développant les pratiques innovantes

La Fédération a noué des partenariats avec des acteurs économiques solidaires

AG2R La Mondiale

A soutenu le programme SEVE Emploi lors de son expérimentation. Ce soutien à véritablement permis de lancer le projet dédié aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et aux entreprises vers l'emploi (Eve). Aujourd'hui ce programme s'est déployé nationalement et a reçu un soutien de l'Etat pour son essaimage.

Fondation de France

La Fondation de France est un partenaire privilégié de la Fédération des acteurs de la solidarité. En effet elle a soutenu la Fédération via ses fondations abritées et ses appels à projets. Elle a notamment permis de lancer le programme d'expérimentation SEVE Emploi ou en 2020 à débloquer une aide d'urgence avec l'entreprise Française des jeux, pour la Fédération des acteurs Auvergne-Rhône-Alpes dans le contexte du Covid-19.

Fondation Nexity

La Fondation Nexity soutient le programme Respirations et permet notamment la mise en place d'activités de loisirs et de départs en vacances pour les structures qui participent à Respirations.

Fondation ADREA

La Fondation Adréa a soutenu en 2020 le projet : Acteurs et Actrices de la Médiation en Santé (AAMES). Ce projet de médiation en santé des personnes est mené en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté. Vous trouverez plus d'informations sur ce projet sur la page de la Fondation Adréa.

Fondation Bruneau

La Fondation Bruneau soutient la Fédération depuis 2005 et a permis de créer le Fonds d'initiatives de lutte contre les exclusions (FILE) à destination du réseau des adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif accompagne et soutient depuis de nombreuses années la Fédération des acteurs de la solidarité tant au niveau national qu'au régional. La banque spécialiste des structures d'économie sociale à notamment soutenu plusieurs événements et journées d'échanges de la Fédération.

Axe 5 : Consolider le modèle économique du réseau en en développant les pratiques innovantes

La Fédération a déployé des outils, mis en place des journées d'informations sur le financement privé

Rencontre autour de l'Innovation sociale.

En partenariat avec le CNAM et la Fédération des Centres Sociaux de Gironde, la Fédération Aquitaine a organisé une rencontre autour de l'Innovation sociale, l'ESS et l'histoire du secteur associatif dans cet espace en démontrant la place de ce dernier au cœur de l'innovation sociale. Epicerie sociale, chantier d'insertion, centre social, groupement d'employeurs, coopérative d'emplois, autant d'expériences qui montrent à quel point le secteur associatif se mobilise pour donner naissance à des initiatives pertinentes, locales, durables, porteuses d'emploi sur un territoire.

Journée "Mobilisation de financements privés en Bretagne"

En 2017, la FAS Bretagne a organisé une journée intitulée « Mobilisation de financements privés » réunissant les adhérents et acteurs divers tels que " Donner en Bretagne", Bretagne Active, Acc'ESS, intervention d'Adalea et Don Bosco. Ateliers "Face-à-face avec les intervenants" Atelier de Co développement ...

La FAS a également publié un guide et des fiches intitulées: " Soutenir l'activité et l'innovation des acteurs de la Solidarité par l'apport de financements privés"

Guide Soutenir l'activité et l'innovation des acteurs de la Solidarité par l'apport de financements privés

La Fédération a engagé durant l'été 2017 un travail d'analyse des conditions dans lesquelles le recours de ses adhérents aux financements privés était pertinent et possible. Ce travail a débouché sur la réalisation d'un guide intitulé "Soutenir l'activité et l'innovation des acteurs de la Solidarité par l'apport de financements privés," et de 3 fiches techniques. Le guide vise à apporter un regard global et pédagogique

Focus sur la crise sanitaire Covid 19

FAS Hauts-de-France : mise à disposition d'équipements de protection individuelle (EPI) aux SIAE

La Fédération a pu bénéficier d'un don de 3 100 masques en tissus.. Attribution de masques en tissus aux SIAE adhérentes n'ayant, à la date du 1er confinement, pas bénéficié de dotation en EPI par les services de l'Etat ou les collectivités.

Suite à l'opportunité d'un don de solution hydro-alcoolique, la Fédération a proposé à l'IRIAE d'ouvrir la démarche plus largement aux SIAE de la région et a ainsi pu répondre à 33% de leur demande, soit une distribution de 2505 litres de solution hydro-alcoolique.

Grâce à des dons d'entreprises du Groupe Roquette (Lestrem), de l'entreprise Ozembal (Labourse), au soutien de la Fondation de France, de l'ARS et à la mobilisation du réseau de la Fédération des acteurs de la solidarité, les structures d'insertion de la région ont pu être approvisionnées en gel hydro-alcoolique durant 5 semaines.

Le groupe PSA se mobilise aux côtés des associations

La Fédération des acteurs de la solidarité remercie vivement le groupe PSA pour son don de 50 000 masques au début de la crise sanitaire.

« Les associations ont besoin de ce matériel pour protéger les personnes sans domicile fixe et les salarié-e-s qui les accompagnent au quotidien, souvent dans des conditions très difficiles. », a déclaré Florent Gueguen lors de la réception de ces masques.

50 000 (cinquante mille) masques chirurgicaux, en provenance de la FDJ, expédiées auprès des acteurs ultra-marins (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique)

LA SOLIDARITÉ, UN INVESTISSEMENT COLLECTIF

ENSEMBLE
POUR UN NOUVEAU
PROJET FÉDÉRAL
2016-2021

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui travaillent et accompagnent les personnes à la réalisation des projets de solidarité. Ils favorisent les initiatives, proposent l'accompagnement social-juridique et favorisent les échanges entre tous les acteurs du secteur social. Elle est composée d'un organe fédéral et de 11 associations régionales et dans les DOM.



Fédération
des acteurs de
la solidarité



Fédération
des acteurs de
la solidarité

**Ecrivons ensemble, le projet de demain
de la Fédération des acteurs de la solidarité !**